



BULLETIN MUNICIPAL N°30

JANVIER 2025

Le conseil municipal Maire : Bernadette DUTHEIL 1^{ère} Adjointe : Julie COUPERIER 2^{ème} Adjointe : Brigitte HUGUET Conseillers : Cécile BANVILLET, Sandrine CHAUFOUR, Sébastien DORCHIES, Raphaël MANNEVILLE, Julien MILLON, Denis ROCHE et Catherine VILLENEUVE		HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE Lundi : 9h à 12h et 13h30 à 17h30 Jeudi : 9h à 12h 2^e et 4^e Samedi : 9h à 12 h Site internet : www.chas.fr Tel : 04 73 68 17 67 Adresse mail : mairie@chas.fr	
Syndicats Intercommunaux SIAREC Titulaire : Bernadette DUTHEIL Suppléant : Julien MILLON Délégués scolaires Catherine VILLENEUVE Raphaël MANNEVILLE SIVOS Julie COUPERIER Cécile BANVILLET SBL Titulaire : Julie COUPERIER Suppléant : Catherine VILLENEUVE Mission Locale Titulaire : Cécile BANVILLET Suppléant : Brigitte HUGUET CNAS Brigitte HUGUET EPF Titulaire : Julien MILLON Suppléant : Bernadette DUTHEIL AFVA Brigitte HUGUET Sébastien DORCHIES Correspondant Défense Raphaël MANNEVILLE SIEG Titulaire : Bernadette DUTHEIL Suppléant : Raphaël MANNEVILLE SEMERAP Bernadette DUTHEIL SBA Bernadette DUTHEIL		Commissions Communales Commission Bâtiments, Urbanisme et Voirie Bernadette DUTHEIL, Brigitte HUGUET, Julien MILLON, Denis ROCHE et Catherine VILLENEUVE. Commission Culture, Fêtes et Sport Cécile BANVILLET, Bernadette DUTHEIL, Sébastien DORCHIES, Catherine VILLENEUVE, Raphaël MANNEVILLE et Julien MILLON. Commission Patrimoine Julien MILLON, Brigitte HUGUET, Sébastien DORCHIES et Julie COUPERIER. Commission Communication Raphaël MANNEVILLE, Brigitte HUGUET et Julie COUPERIER. Commission d'Appel d'Offres Bernadette DUTHEIL, Brigitte HUGUET, Julien MILLON, Denis ROCHE et Catherine VILLENEUVE. Commission d'Action Sociale Président membre de droit : Bernadette DUTHEIL Conseillers élus : Brigitte HUGUET et Julie COUPERIER Membres nommés : Yvonne BASTET, Lucienne BERTRAND, Bernard CHALARD, Bernadette CRUCHAND, Liliane DESSITE. Commission Communale des Impôts Directs Président membre de droit : Bernadette DUTHEIL Conseillers élus : Catherine VILLENEUVE et Brigitte HUGUET. Membres nommés titulaires : Cécile BANVILLET, Brigitte HUGUET, Éric BOUCHAUDY, Bernard CHALARD, Jean-Paul DAL MORO. Membres nommés suppléants : Jean-Yves BLANC, Pierre CHOUVY, David COUFORT, Yves BERTRAND, Liliane DESSITE, Sérina DONAUX. Commission Sécurité Routière Julie COUPERIER, Cécile BANVILLET, Sébastien DORCHIES, Bernadette DUTHEIL et Raphaël MANNEVILLE.	
Responsable publication : Bernadette DUTHEIL .		Crédit photos :Brigitte HUGUET, Patrick SOUDRY, Alice CHALARD Yvonne BASTET, Bernadette DUTHEIL, Christiane HIRSCH, *, Sandrine LACOMBE, Cécile BANVILLET.	Réalisation : Imprimerie Print Conseil 28,avenue Jean Moulin 63540 Romagnat tel 04 73 90 11 02 Tirage : 250 exemplaires

LE MOT DU MAIRE

L'équipe municipale vous souhaite une bonne et heureuse année. Que 2025 vous apporte santé bonheur et réussite !

2024 s'en est allée emportant avec elle les joies, les peines et les souffrances que nous avons vécues durant ces 366 jours. En 2024, nous déplorons comme chaque année certaines incivilités. En particulier, au début des vacances de Toussaint, la porte de l'école a été fracturée et des objets de l'exposition « Chas dans le Rétro » ont été dérobés : tambour et képi du garde champêtre, cornet à piston, buste habillé en auvergnate etc...Une plainte a été déposée à la gendarmerie.

En cette fin d'année notre employé communal a été frappé par la maladie, aussi de tout cœur nous lui disons : « prompt rétablissement Achille »

En 2025, les travaux de rénovation de l'école vont démarrer, ce qui sera le dernier chantier du mandat. Espérons que malgré les coupes budgétaires annoncées nous serons en mesure de mener ce projet à son terme.



Le maire

Bernadette Dutheil

Panneau Pocket

En téléchargeant gratuitement l'application Panneau Pocket sur votre téléphone portable, vous serez au courant en permanence des événements, alertes et autres informations concernant la commune.

ÉTAT CIVIL 2024

Ils sont arrivés :

BLANC RODRIGUEZ Santiago

MALCURAT Adèle

RICHIOUD Louis

Félicitations aux parents !

Ils se sont unis :

PAYS Mickaël et TOURETTE Sonia

FERAL Gérard et YANGDOL Tseden

ESCARE Ludovic et BENOTTI Carole

Tous nos vœux de bonheur !

CÉRÉMONIES



Le 8 mai et le 11 novembre, les villageois se sont réunis devant le monument aux morts pour rendre hommage aux combattants morts pour la France.

Un grand merci à tous les habitants qui ont participé à ces commémorations. Aujourd'hui plus que jamais, il est essentiel d'entretenir ce devoir de mémoire et de transmettre aux jeunes générations le souvenir des terribles événements du passé.

REPAS DES ANCIENS

En 2024, le repas s'est déroulé à Courpière aux Arcades de Barjavel. Après un délicieux repas, les convives se sont fait une joie de danser au son de l'orchestre.



THÉÂTRE

Le 17 novembre Florence Feydel alias Marie-Chantal nous a entraîné dans son univers. Pendant plus d'une heure Marie-Chantal « **en sous-développement personnel** » a enchaîné des scènes burlesques. Une critique de notre société brossée avec humour et autodérision, ce fut un spectacle désopilant et dynamique qui a ensoleillé cette journée d'automne.

Tout s'est terminé par un French-Cancan revisité auquel quelques spectatrices ont participé avec ardeur.



TRAVAUX DANS LE FORT

Une campagne de fouilles archéologiques s'est déroulée au printemps 2024. Des vestiges de l'époque carolingienne ont été mis à jour.



A l'automne, les travaux ont pu reprendre. Ce chantier est enfin terminé. Restent à réaliser les diverses plantations qui se feront au printemps.



TRAVAUX ROUTE DE CHAURIAT

Un passage surélevé a été créé sur la route de Chauriat. Cet aménagement demandé avec insistance par les habitants permet de sécuriser l'entrée du village en réduisant fortement la vitesse des véhicules.

La rue du Château d'Eau qui était fortement dégradée au niveau du croisement avec la route de Chauriat a également été remise en état



INVENTAIRE À L'ÉGLISE DE CHAS

A l'automne 2025, l'évêché a délégué un groupe de personnes pour réaliser l'inventaire détaillé des objets présents dans l'église.

Ont ainsi été répertoriés les statues, les objets de culte, les vêtements sacerdotaux, les registres, les tableaux, les bandes ...

Une copie de cet inventaire sera communiquée prochainement à la commune.



Intérieur de l'église 1948

TRAVAUX 2025

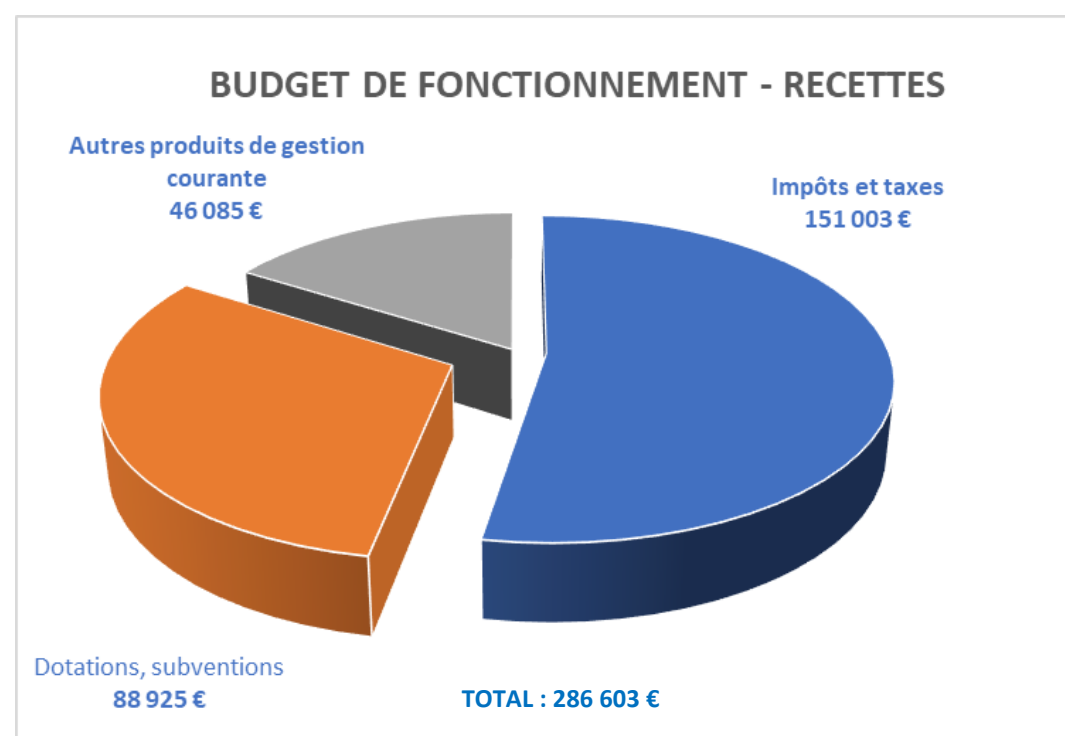
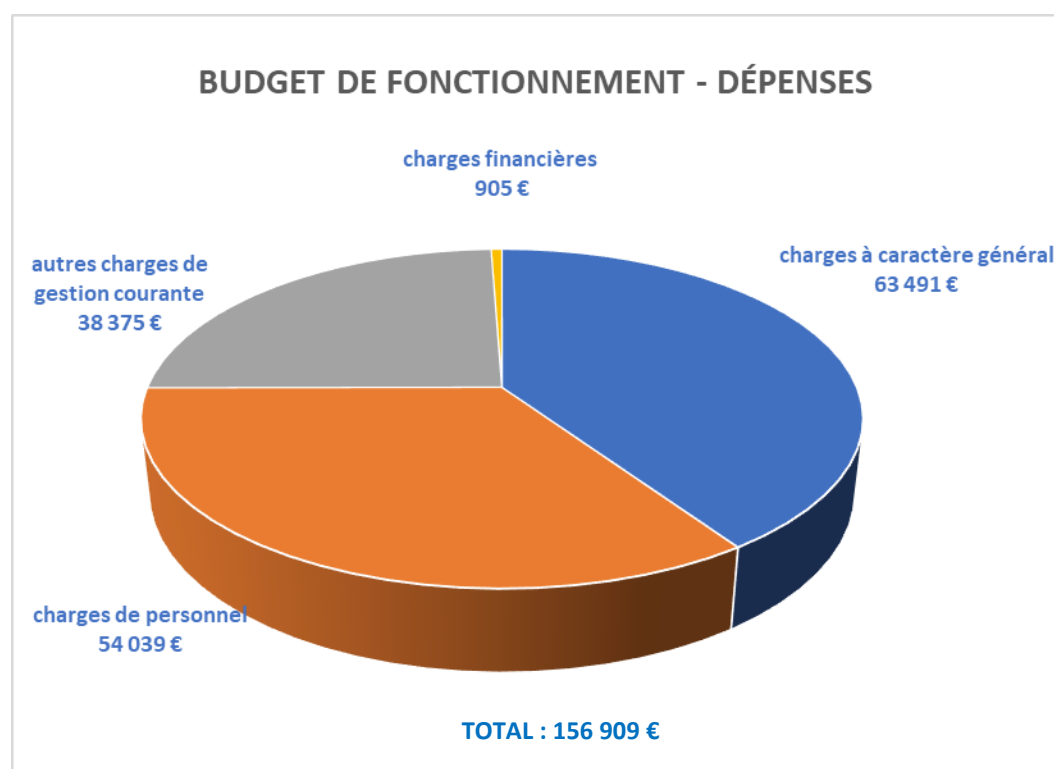
Le principal chantier de 2025 sera la réhabilitation de l'ancienne école. Un nouveau logement sera créé à l'étage. Les salles du rez-de chaussée conserveront leur usage actuel c'est-à-dire l'accueil du relais petite enfance et un local dédié aux associations.

La cour sera revégétalisée et une communication sera ouverte entre la cour de l'école et la place du tilleul.

Sous le préau des places de stationnement seront mises à disposition des logements communaux qui n'en disposent pas actuellement.

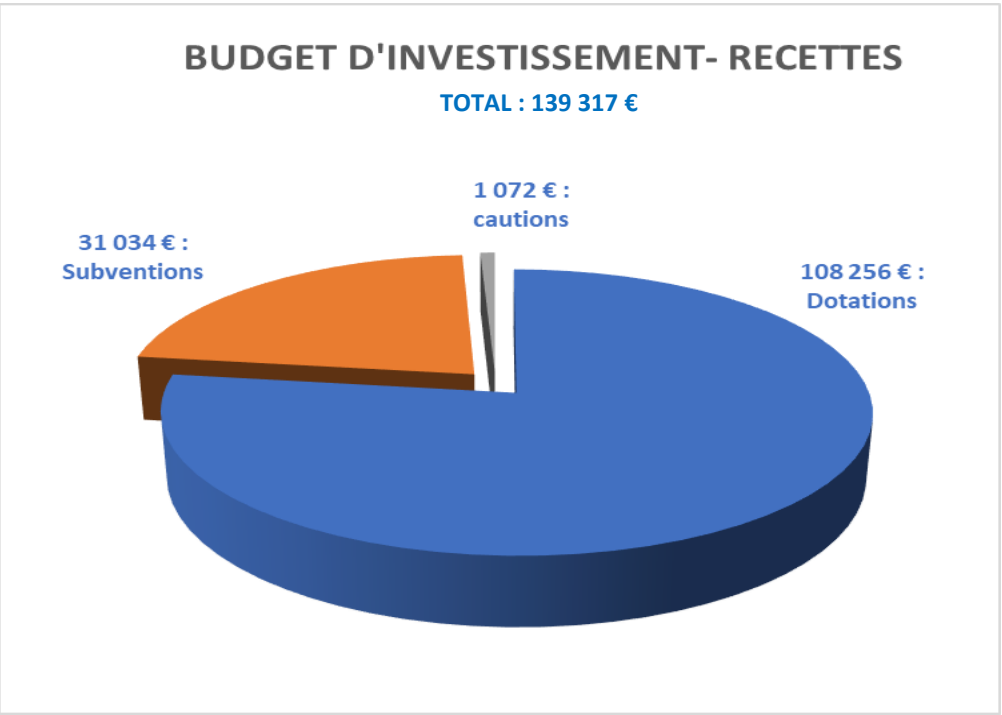
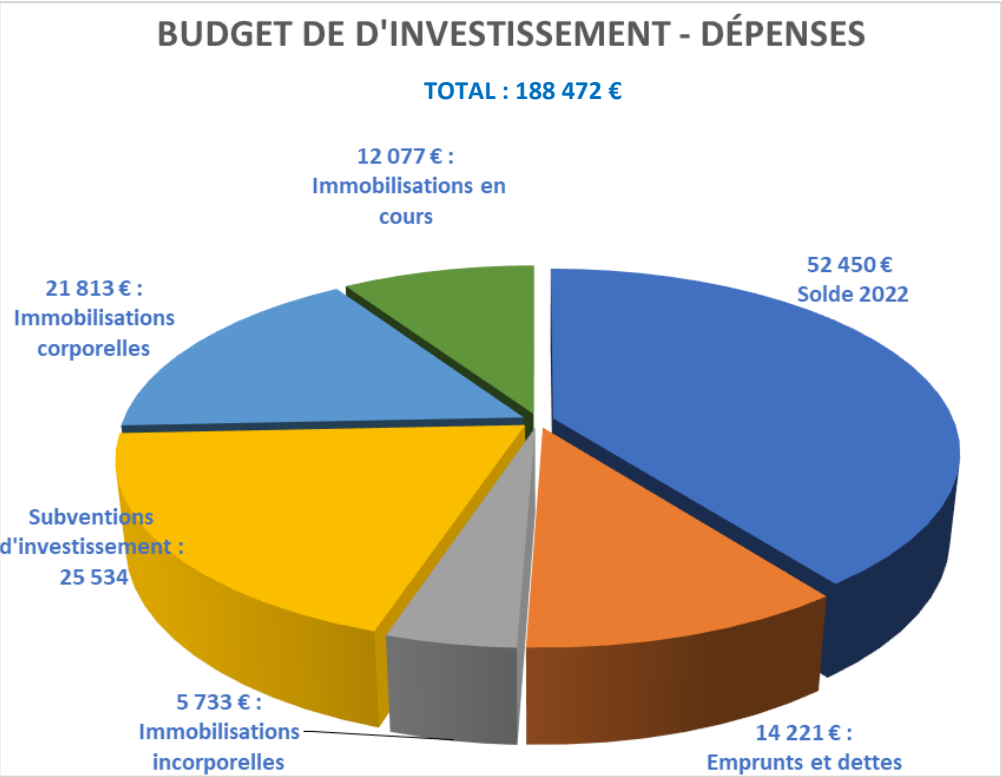
FINANCES DE LA COMMUNE DE CHAS

SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET COMMUNAL 2024



L'exercice 2024 se solde par un excédent de 129 694 €

SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET COMMUNAL 2023



TAUX D'IMPOSITION 2024

Taxe d'habitation : 10.08 %

Taxe foncière non bâti : 110 %

Taxe foncière bâti : 37.16 %

LA TAXE GEMAPI

Depuis quelques années une nouvelle colonne est apparue sur notre avis d'imposition foncier: la taxe GEMAPI. Vide au départ cette colonne fait apparaître pour 2024 un taux de 0.453 % sur le foncier bâti et de 2.25 % sur le foncier non bâti.

Quelle est cette taxe et à quoi sert-elle ?

Depuis 2018 la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (**GEMAPI**) fait partie des compétences de la communauté de communes BILLOM COMMUNAUTÉ. La collectivité assure depuis cette date, l'entretien, la préservation et la gestion des zones humides et des cours d'eau (berges, ouvrages ainsi que la végétation en bordure de rivières et ruisseaux).

Si les propriétaires fonciers ont l'obligation de procéder à l'entretien des berges qui bordent leur parcelle et ce, jusqu'au milieu du cours d'eau selon le Code de l'Environnement, Billom Communauté intervient au titre de la compétence GEMAPI pour effectuer des actions présentant un caractère d'intérêt général. Celui-ci permet d'engager des travaux pour renaturer les berges, restaurer les cours d'eau et zones humides, mais aussi endiguer les sources de pollution des eaux.

Pour financer ces différents travaux, Billom Communauté a voté en septembre 2023 la mise en place de la taxe GEMAPI comme la loi le lui permet.

Comment la taxe GEMAPI est-elle calculée et prélevée ?

La taxe GEMAPI est une taxe additionnelle intégrée au calcul de l'impôt foncier sur les propriétés bâties et non bâties, la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et sur la cotisation foncière des entreprises. Les bailleurs sociaux en sont, en revanche, exonérés.

Annuellement, la moyenne de la taxe GEMAPI ne peut excéder 40 euros par habitant. Pour 2024, le montant total prélevé par Billom Communauté est de 150 400 € pour participer aux financements des études et des travaux programmés pour l'année. Les investissements prévus sur 6 ans en matière de cours d'eau de Billom Communauté sont estimés à 6 millions d'euros.

Les habitants des 25 communes sont concernés, car la taxe GEMAPI est basée sur le principe de la solidarité financière. La gestion de l'eau est un sujet qui implique l'ensemble des habitants.

Les actions prévues sont également financées par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme et sur les fonds propres de Billom Communauté.

Les cours d'eau du territoire en chiffres

1 cours d'eau domanial : l'Allier

94 cours d'eau non domaniaux (privés) soit 300 km sur le territoire

150 zones humides représentant 250 hectares

Dans le cadre de la stratégie GEMAPI de Billom Communauté, plusieurs études et chantiers sur les cours d'eau sont prévus. Il s'agit de travaux prévus dans les programmations pluriannuelles des Contrats Territoriaux (outil financier et opérationnel de gestion des cours d'eau).

5 contrats territoriaux sont en cours sur le territoire. Un en régie : Litroux/Jauron. Quatre en délégation : La Dore (PNR Livradois-Forez), Les 5 rivières (pour les Assat - SMVVA), L'Allier Alluvial (EPTB Loire), Des couzes aux Livradois (pour l'Eau Mère – Agglo Pays d'Issoire).

Plus d'informations sur le site internet de Billom Communauté, rubrique « Rivières » : <https://billomcommunaute.fr/vie-pratique/rivieres/>

TARIFS COMMUNAUX

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES (capacité 100 personnes)

La salle des fêtes sera indisponible de janvier à octobre (en raison des travaux à l'école, la salle des fêtes sera occupée par le Relais Petite Enfance).

Location réservée aux personnes habitant la commune :

HIVER (du 1er octobre au 31mai)	200 €
ÉTÉ (du 1er juin au 30 septembre)	150 €
Apéritif, vin d'honneur, location en semaine	50 €

CAUTION : une caution de location plus une caution « ménage » de 300 € chacune.

Une réservation n'est prise en compte que lorsque le chèque de caution est déposé. Une réservation fait lieu de location définitive.

Il est impossible de réserver la salle des fêtes si des locations antérieures n'ont pas été réglées.

Nous rappelons que les barbecues sont interdits sur la voie publique.

LOCATION DE LA SALLE DE RÉUNION à l'ancienne école (capacité 40 personnes)

Indisponible en 2025 en raison des travaux

PRÊT DE MATERIEL

Le prêt de matériel est gratuit pour les associations qui organisent une manifestation sur la commune.

Pour les particuliers, il sera demandé une caution de 10 € pour une table et 20 € pour une table et 2 bancs.

Les barnums ne sont pas prêtés aux particuliers.

CIMETIÈRE

CIMETIÈRE : TARIF DES CONCESSIONS	
CONCESSIONS CINQUANTENAIRES : 2,5m X 1m	
Simples :	80 €
Doubles :	160 €
CAVURNES CONCESSIONS CINQUANTENAIRES :	450 €

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Carte d'identité - Passeport

Les enfants doivent posséder leur propre pièce d'identité.

Pour le passeport et la carte d'identité, il faut faire une pré-demande sur le site du service public. Un numéro de dossier vous est attribué, ce numéro vous sera demandé pour prendre le rendez-vous de la prise des empreintes digitales.

Une carte d'identité est valable 15 ans pour un adulte et 10 ans pour un enfant mineur.

Le passeport biométrique a remplacé le passeport électronique depuis 2009. La validité du passeport biométrique est de 10 ans pour un adulte et 5 ans pour un mineur.

Seules 22 communes du Puy-de Dôme sont équipées d'une station biométrique. Les 3 mairies les plus proches sont les suivantes :

MAIRIE DE PONT DU CHÂTEAU

Place de l'hôtel de ville
BP2
63430 PONT DUCHATEAU
www.-pont-du-chateau.fr

MAIRIE DE LEZOUX

Place de La mairie
BP49
63190 LEZOUX
tel : 04 73 73 01 00
www.lezoux.fr

MAIRIE DE COURNON D'Auvergne

Place de la mairie
BP158
63804 COURNON D'Auvergne
tel : 04 73 69 90 00
www.cournon-auvergne.fr

Recensement militaire

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes Français doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale doit être effectuée dans les 3 mois qui suivent leur seizième anniversaire.

La mairie vous remettra une **ATTESTATION DE RECENSEMENT**.

Autorisations d'urbanisme

Toute personne physique ou morale, publique ou privée qui a l'intention d'édifier ou de transformer une construction doit **déposer une demande** :

- **Demande de permis de construire** pour par exemple une construction nouvelle, une transformation de grange en maison ou toute affectation nouvelle supérieure à 40m².
- **Déclaration de travaux** pour une construction ne créant pas de surface supérieure à 40m², ou le ravalement de façades, la création d'ouvertures, la rénovation d'ouvertures ...

Cette demande peut être déposée :

- **En mairie**
- **Ou en ligne - lien d'accès : <https://replay.geosphere.fr/login>**

NUMÉROS UTILES

Billom communauté	35, avenue de la gare 63160 Billom	04 73 73 43 24
CLIC	21, rue St Loup 63160 Billom	04 73 60 48 85
Épicerie Solidaire	avenue Victor Cohalion 63160 Billom	04 73 79 92 21
Relais Petite Enfance	3, impasse du Beffroi 63160 Billom	04 73 73 43 28
Autres services		
Régie de territoire	6, avenue de la gare 63160 Billom	04 73 84 78 30
SIVOS	35, avenue de la gare 63160 Billom	04 73 68 56 04
SBA	13, rue Joaquin Perez 63 201 Riom	04 73 64 74 44
Mission locale	24, Rue Saint-Loup 63160 Billom	08 90 16 01 55
Maison des solidarités	Avenue de la République 63160 Billom	04 73 60 71 70
API	15, place des Dômes 63800 Cournon	04 73 77 73 13
Commerces		
Auberge du Vieux Four	2, rue du vieux four 63160 CHAS	
Boulangerie Lebrat	3, place Lafayette 63117 Chauriat	04 73 68 19 07

ÉCOLE CHAS-CHAURIAT

Ecole de la Porte du Jour à Chauriat

L'effectif total de l'école de Chauriat est de 171 élèves répartis en 7 classes. 12 élèves de la commune de Chas et 159 de la commune de Chauriat.

Pour l'année scolaire 2023/2024 la contribution de la commune de CHAS s'est élevée à 5 730 €.

Chaque classe de maternelle bénéficie de la présence d'une ATSEM financée par la mairie.

Bernard Crespo met en œuvre le programme d'activités physiques dans toutes les classes de l'école, soit un total de six heures hebdomadaires.

Billom Communauté met à disposition Véronique Tortajada, intervenante en musique pour les trois classes maternelles cette année. 68 élèves bénéficient de ces séances qui ont lieu tous les mardis matin.

De nombreuses activités pédagogiques sont également assurées par l'équipe enseignante, parents d'élèves et bénévoles.

L'équipe d'animation des activités périscolaires se compose d'une directrice (M^{me} DA SILVA Claire), d'une directrice d'extrascolaire (M^{me} ROUMIGUIÉ Estelle), et de 6 animateurs permanents.

Les activités sont proposées gratuitement le mardi et le vendredi et sur le temps de midi : 13 activités, 12 intervenants. Certains vont proposer cette année des projets communs : les intervenants du yoga et de la relaxation sonore proposeront une activité commune autour d'un conte. Il y a une nouvelle activité : arts plastiques. Coût de 30 000€ par an pour la mairie de Chauriat. La CAF en finance la moitié.

L'aide aux devoirs est assurée par une équipe de 10 bénévoles.

En fin d'année scolaire, un forum sera proposé pour que les parents rencontrent les intervenants. La création d'un portail familles est en projet pour faciliter les inscriptions (centre de loisirs, TAP et cantine).

Coordonnées : 04 73 62 97 35 - centredeloisirs.chauriat@orange.fr



Fresque réalisée en 2024

Rappel des horaires périscolaires :

Accueil du matin : 7h15 à 8h45

Accueil du soir : 16h30 à 18h30

Accueil du mercredi après-midi : 12h15 à 18h30

TAP (temps activités extrascolaires) : 12h à 14h (lundi, mardi, jeudi et vendredi) et 15h30 à 16h30 (mardi et vendredi).

Rappel des horaires extrascolaires :

De 07h15 à 18h30

Fermeture annuelle : 3 semaines en août et une semaine à Noël.

Activités de l'Association des Parents d'Élèves en 2024

L'équipe a organisé 4 manifestations malgré les aléas météorologiques de 2024 :

- le Carnaval en mars où les plus beaux vélos décorés, trottinettes ou poussettes et ont été récompensés ; les enfants déguisés et la musique de la Band'Indep ont rempli les rues de Chauriat
- Chasse aux œufs en avril, délocalisée à l'école mais avec toujours autant de participants et de chocolats,
- la Kermesse pour fêter la fin de l'année scolaire et dire au revoir aux CM2 à qui nous avons offert des bons cadeaux pour Cultura,
- la fête d'Halloween où Costières et Trapillons nous ont aidé à mettre de l'ambiance avec leurs costumes et jeux, et où tous les participants au concours des déguisements et de la plus belle citrouille ont rivalisé d'imagination !

5 ventes ont été organisées (les chocolats de Pâques et de Noël, les plants, les sapins et la nouveauté de cette année, une vente de gâteaux Bijou). Une grande tombola a permis d'offrir 1 000 € à l'école afin de participer au financement d'un projet Olympique où les enfants ont pu découvrir des sports olympiques et paralympiques.

Contact : apechauriat@gmail.com

SIVOS

Le SIVOS de la région de Billom est un Syndicat Intercommunal à Vocation Sociale (22 communes).

Trois services sont proposés :

- **Le service de Portage de Repas à Domicile (PRD)** : Pour une personne seule 10,50 € par repas, pour un couple 16,50 € pour les 2 repas.
La livraison des repas s'effectue au domicile de l'utilisateur du lundi au vendredi, entre 7h30 et 13h30, en liaison froide avec possibilité de choisir la fréquence des repas.
Le repas est composé : d'une entrée, plat, légume, fromage, dessert, pain et d'un potage ou une 2^{ème} entrée.
Le Menu complet est adapté aux différents régimes : sans sucre, sans sel, sans sauce.
- **Le Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD)** : s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, malades ou dépendantes.
Ce service assure sur prescription médicale des soins infirmiers (soins techniques) réalisés par des infirmiers libéraux conventionnés avec le service, et des soins d'hygiène et de confort (toilette) réalisés par des aides-soignants.
Le Financement est pris en charge à 100% par la Sécurité Sociale.
- **le Service d'Aide à Domicile (SAAD)** : Le service s'adresse aux personnes rencontrant des difficultés pour l'accomplissement des tâches quotidiennes.
La tarification s'effectue à l'heure sur la base de 30 €/heure en semaine et 31,50 € les dimanches et jours fériés (tarif avant prise en charge par les caisses de retraite ou par le Conseil Départemental).

Nouveautés 2024

Le SIVOS propose ses services aux Actifs pour l'entretien du logement au tarif de 30,50 € (déductible des impôts à 50%) et pour le portage de repas (10,50 € pour une personne et 16,50 € pour un couple).

Devis gratuit possible

Contact : Tel : 04 73 68 56 04 Mail : contact@sivosbillom.fr Site internet : www.sivosbillom.fr

- 35 avenue de la gare– BP 88– **63160 BILLOM** Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h 30 à 17h
- 17, rue du Commerce - Centre commercial Les Baladayres – **63800 CURNON D'Auvergne**



COLLECTE DES DÉCHETS

Le SBA met en place un nouveau service de collecte des encombrants à domicile, sur simple appel téléphonique au tarif de 30 euros, pour répondre aux besoins de ses usagers.

En complément de ses déchèteries et pôles de valorisation, le Syndicat du Bois de l'Aumône proposera à partir du 13 janvier 2025 un service de collecte des encombrants, en porte à porte, à destination des personnes qui ne peuvent se rendre sur ces équipements.

Cette collecte de proximité permet de créer un service complémentaire aux déchèteries et de diminuer les dépôts d'encombrants, que l'on peut quelques fois retrouver en ville.

Cette prestation est déléguée à des associations et entreprises d'insertion par l'emploi, répartis par secteur géographique, sur les 121 communes du SBA :

- Emmaüs Bussièrès et Pruns pour Plaine Limagne et Combrailles Sioule et Morge,
- Inserfac pour Riom Limagne et Volcans,
- La Ressourcerie du Pays d'Issoire pour les communes de Mond'Arverne desservies par le SBA,
- La Régie de Territoire des Deux Rives pour Entre Dore et Allier,
- Envie pour Billom Communauté

Opération Zéro Encombrant

NOUVEAU!

Je ne peux pas aller en déchèterie ?

Le SBA collecte mes encombrants

Inscription obligatoire au 04 73 647 444
Service de collecte des encombrants facturé 30€
Réservé aux particuliers
Mini : 0.5 m3 et maxi : 3m3

Acceptés (avec puce verte) :

- Electroménager
- Petit électroménager
- Meubles
- Vélos ou trottinettes
- Literie
- Matelas
- Matériel de sport
- Autre objet non dangereux excédant la taille du coffre d'une voiture

Refusés (avec puce rouge) :

- Produits dangereux ou toxiques
- Pneumatiques
- Déchets verts et alimentaires
- Armes, munitions, artifices
- Ivoire, corail
- Gravats
- Matériaux
- Véhicules hors d'usage
- Les pulvérisants
- Les déchets contaminés par puces, mites, punaises, etc.

LE TRI DES DÉCHETS

Le point d'apport collectif route de Chauriat est opérationnel depuis fin 2023. Il est accessible à tous les habitants avec leur carte de déchèterie.

Attention à bien trier ! En 2023, 2 354 tonnes de déchets non recyclables se sont retrouvés par erreur sur la chaîne du tri, soit 14,2 kg/hab !



Ces déchets non recyclables constituent un enjeu environnemental et financier conséquent pour la collectivité. Chaque année, cela représente plus de 1 500 000 euros. Sur la chaîne de tri, ces déchets non conformes ont des effets nocifs et peuvent même dans certains cas souiller l'ensemble d'une benne de collecte. Ils doivent être exclus puis acheminés vers les autres filières de traitement des déchets, ce qui nécessite un double transport. Limiter les erreurs de tri est donc un véritable enjeu pour réduire le coût des déchets.

Dans le bac jaune, les emballages se jettent en vrac.

Attention, si vos emballages sont jetés dans des sacs noirs, ils seront identifiés comme des erreurs de tri et vont polluer tout le contenu du camion.

100% des emballages ménagers et des papiers se trient et se recyclent. Dans le bac jaune seuls sont autorisés les emballages et les papiers cartons, les briques alimentaires, bouteilles, flacons, pots et barquettes en plastique ou en polystyrène d'emballage alimentaire, emballages métalliques (barquettes, canettes, bidons, boîte de conserve, aérosols...), films alimentaires et petits emballages sacs en plastique souple, polystyrène de calage, les papiers et cartonnettes, journaux, magazines et prospectus.

NETTOYAGE DES ABORDS DE L'ÉTANG



A l'occasion du nettoyage des abords de l'étang au printemps 2025 des panneaux « **espace sans tabac** » offerts par la Ligue contre le cancer ont été installés au City Stade et Place de la lune.



CALENDRIER DES COLLECTES 2025

Chas



Ordures Ménagères collectées le **JEUDI EN SEMAINE PAIRE**



Emballages Recyclables collectés le **JEUDI EN SEMAINE IMPAIRE**

janvier	février	mars	avril	mai	juin
1 M Férié 01	1 S	1 S	1 M	1 J Férié	1 D
2 J	2 D	2 D	2 M 14	2 V	2 L
3 V	3 L	3 L	3 J	3 S	3 M
4 S	4 M	4 M	4 V	4 D	4 M 23
5 D	5 M 06	5 M 10	5 S	5 L	5 J
6 L	6 J	6 J	6 D	6 M	6 V
7 M	7 V	7 V	7 L	7 M 19	7 S
8 M 02	8 S	8 S	8 M	8 J Férié	8 D
9 J	9 D	9 D	9 M 15	9 V	9 L Férié
10 V	10 L	10 L	10 J	10 S	10 M
11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 M 24
12 D	12 M 07	12 M 11	12 S	12 L	12 J
13 L	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V
14 M	14 V	14 V	14 L	14 M 20	14 S
15 M 03	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D
16 J	16 D	16 D	16 M 16	16 V	16 L
17 V	17 L	17 L	17 J	17 S	17 M
18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 M 25
19 D	19 M 08	19 M 12	19 S	19 L	19 J
20 L	20 J	20 J	20 D	20 M	20 V
21 M	21 V	21 V	21 L Férié	21 M 21	21 S
22 M 04	22 S	22 S	22 M	22 J	22 D
23 J	23 D	23 D	23 M 17	23 V	23 L
24 V	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M
25 S	25 M 09	25 M 13	25 V	25 D	25 M 26
26 D	26 M	26 M	26 S	26 L	26 J
27 L	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V
28 M	28 V	28 V	28 L	28 M	28 S
29 M 05		29 S	29 M	29 J Férié	29 D
30 J		30 D	30 M 18	30 V	30 L
31 V		31 L		31 S	

JEUDI



Je jette mes ordures dans des sacs bien fermés dans le bac vert



Je jette mes emballages en vrac dans le bac jaune



Je sors mon bac la veille au soir du jour de collecte



Je rentre le bac une fois vidé



Je sors mon bac quand il est plein



Les collectes prévues un jour férié sont effectuées le mercredi de la même semaine



Ordures Ménagères collectées le **JEUDI EN SEMAINE PAIRE**



Emballages Recyclables collectés le **JEUDI EN SEMAINE IMPAIRE**

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
1 M	1 V	1 L	1 M 40	1 S Férié	1 L
2 M 27	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M
3 J	3 D	3 M 36	3 V	3 L	3 M 49
4 V	4 L	4 J	4 S	4 M	4 J
5 S	5 M	5 V	5 D	5 M 45	5 V
6 D	6 M 32	6 S	6 L	6 J	6 S
7 L	7 J	7 D	7 M	7 V	7 D
8 M	8 V	8 L	8 M 41	8 S	8 L
9 M 28	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M
10 J	10 D	10 M 37	10 V	10 L	10 M 50
11 V	11 L	11 J	11 S	11 M Férié	11 J
12 S	12 M	12 V	12 D	12 M 46	12 V
13 D	13 M 33	13 S	13 L	13 J	13 S
14 L Férié	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D
15 M	15 V Férié	15 L	15 M 42	15 S	15 L
16 M 29	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M
17 J	17 D	17 M 38	17 V	17 L	17 M 51
18 V	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J
19 S	19 M	19 V	19 D	19 M 47	19 V
20 D	20 M 34	20 S	20 L	20 J	20 S
21 L	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D
22 M	22 V	22 L	22 M 43	22 S	22 L
23 M 30	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M
24 J	24 D	24 M 39	24 V	24 L	24 M 52
25 V	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J Férié
26 S	26 M 35	26 V	26 D	26 M 48	26 V
27 D	27 J	27 S	27 L	27 J	27 S
28 L	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D
29 M	29 V	29 L	29 M 44	29 S	29 L
30 M 31	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M
31 J	31 D		31 V		31 M 01



Le nettoyage de mon bac est à ma charge



Je contacte le SBA en cas de déménagement



Je jette mes emballages verre dans la colonne à verre



Je dépose mes déchets dangereux et mes encombrants en déchèterie (Accès gratuit). Les ordures ménagères n'y sont pas acceptées



Mon bac ne déborde pas. Je ne dépose pas de sacs à côté du bac



Brûler mes déchets est interdit et dangereux pour ma santé et celle de mes voisins

MOBILITÉS

Différentes lignes de bus desservent le territoire de Billom Communauté, ainsi qu'une gare ferroviaire à Vertaizon. A cela s'ajoute un site pour faciliter le co-voiturage local « Moov'ici » et depuis cet automne un dispositif « Haltôstop » sur les communes de Billom, Mur-sur-Allier, Pérignat-ès-Allier, St-Dier, St-Julien-de-Coppel et Vertaizon (Chignat gare) qui permet de faire de l'auto-stop « organisé". Retrouvez tous les horaires, les points d'arrêt de ces différents modes de déplacements sur le site de Billom Communauté à www.billomcommunaute.fr/vie-pratique/transport/.

RANDONNÉES PÉDESTRES

Le nouveau topo-guide « Billom, des monts au val d'Allier » est disponible dans tous les bureaux d'information touristique (dont celui de Billom) au prix de 6 €.

Vous y trouverez les fiches de 24 sentiers de petites randonnées balisés de 45 mn à 4 h (certains agrémentés de pupitres d'interprétation) depuis les bords d'Allier jusqu'aux contreforts du Livradois.

Vous pourrez également découvrir un grand nombre de circuits sur l'ensemble du territoire de la Maison du Tourisme, accessibles à pied et ou en VTT sur <https://www.livradois-forez-rando.fr>

HABITAT

Pour toutes vos questions sur la rénovation énergétique de votre habitat, l'autonomie, les aides possibles, un seul numéro **04 73 42 30 72**, (le service public **RENOV' ACTIONS63** financé par le Conseil départemental, les intercommunalités et l'ANAH).

Après avoir pris connaissances de vos besoins et questions :

Etape 1 : On vous transmet des informations relatives à votre demande et vérifie l'éligibilité de votre projet selon les aides existantes, la cohérence des travaux et les devis proposés par les entreprises.

Etape 2 : On vous oriente ensuite vers le dispositif adapté à votre projet et à vos revenus, à savoir soit Maprimérenov' ou l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) portée par Billom Communauté en partenariat avec l'ANAH.

Dans ce deuxième cas, SOLIHA a été choisie par les élus communautaires pour accompagner gratuitement les propriétaires occupants (**sous conditions de ressources et selon éligibilité des travaux**) et les propriétaires bailleurs dans leurs projets de travaux pour de la rénovation énergétique, de l'adaptation au handicap et/ou à l'autonomie, des travaux lourds sur de l'habitat insalubre ou encore la remise sur le marché de logements vacants.

Mise en garde : avant tout engagement de votre part, vérifiez que vous bénéficiez bien du maximum d'aides auquel vous pouvez prétendre, seul RENOV' ACTIONS63 peut le faire.

PERMANENCES ADIL

L'association départementale pour l'information au logement organise des permanences juridiques sur le territoire pour répondre à toutes vos questions en matière d'habitat. Il s'agit d'un service gratuit qui dispense des conseils juridiques, financiers et fiscaux neutres, objectifs et personnalisés relatifs aux rapports locatifs, l'accession à la propriété, l'amélioration de l'habitat, la fiscalité, la copropriété, l'urbanisme, le voisinage ou encore la qualité de l'habitat.

Les permanences ont lieu tous les 4^{ème} jeudis du mois de 9 h 00 à 12 h 00 soit à Billom (maison des solidarités) soit à Vertaizon (mairie) en alternance.

Consulter le site de Billom Communauté pour plus de précisions et les calendriers des permanences de Soliha et de l'ADIL : www.billomcommunaute.fr/vie-pratique/habitat/

SAPEURS POMPIERS DE CHAS-CHAURIAT

2024 s'achève comme l'année précédente avec son enchainement d'événements climatiques : feux de forêt, tempêtes, orages, inondations. Les sapeurs-pompiers de votre Centre sont restés mobilisés pour répondre à ces défis qui semblent vouloir devenir chose courante avec le réchauffement de notre planète.

Activités opérationnelles du Centre de Première Intervention (CPI 2) CHAS-CHAURIAT :

Cette année, le CPI 2 CHAS – CHAURIAT a réalisé 51 interventions se décomposant ainsi :

- 45 secours à personnes (malaise, accident, télé assistance...)
- 6 interventions diverses (inondations, fuites de gaz, avis techniques, sécurité manifestation...).

Recrutements :

Malgré des difficultés de recrutement, en 2024 notre effectif s'est vu renforcé de 2 nouveaux agents : Clara DA CUNHA résidant à Chauriat et Valentin NAVARRO résidant à Chauriat portant ainsi notre effectif à 10 agents. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Formation :

Cette année, le Sapeur Clara DA CUNHA a passée avec succès sa formation SUAP (Secours d'Urgence A Personne) lui permettant d'intervenir sur les missions de secours à personne.

Retraite / Départ :

Cette année, notre centre a vu le départ de 2 agents :

- Le Sapeur 1ère Classe Eric COLON qui après 31 ans de service a fait valoir son départ à la retraite. Nous lui souhaitons une bonne retraite
- Le Sapeur Julie NOUGUIER nous a quittés suite à son déménagement sur Lezoux.

• **Activités du Centre et de l'Amicale des sapeurs-pompiers :**

Au mois de Juin, l'Amicale a organisé un petit voyage sur un week-end avec nos anciens pompiers. Ce fut un moment de convivialité apprécié de tous.

Le 8 Décembre, s'est déroulée notre traditionnelle Sainte Barbe précédée par sa cérémonie mettant à l'honneur certains de nos camarades. Ce fut aussi l'occasion de se retrouver pompiers, anciens pompiers et élus municipaux autour d'un repas convivial.



Éric Colon reçoit son casque pour son départ à la retraite.



Frédéric Verdier reçoit la médaille d'or pour 30 ans de service.

Information recrutement :

Le Centre de Première Intervention de Chauriat-Chas s'engage au quotidien, 24h/24 et 365 jours par an, pour la sécurité et la prévention de tous. C'est un service public de proximité. **Mais saviez-vous que sans la participation active de nombreux volontaires, rien de tout cela ne serait possible ?**

En effet, l'effectif actuel est composé de 10 hommes et femmes, **tous volontaires. Idéalement 16 volontaires seraient nécessaires pour fonctionner dans de bonnes conditions** (astreintes, rotation des effectifs, absence temporaire). Régulièrement, des volontaires quittent le CPI pour rejoindre d'autres aventures personnelles ou professionnelles, ces départs sont toujours un défi pour le Centre, qui doit se réorganiser pour continuer d'assurer les missions qui lui sont confiées.

Comment rejoindre le CPI de Chas -Chauriat ?

Pendre contact avec le Chef de centre l'Adjudant-Chef Thierry BOISSERET. Cette première étape permet au postulant de connaître les modalités et le déroulement du recrutement (montage et instruction du dossier, rendez-vous médicaux, tests physiques et en conclusion de ce parcours la demi-journée d'intégration).

Débutera ensuite une formation initiale (incendie, secours aux personnes, interventions diverses) pouvant être répartie sur 3 ans, selon les plannings fixés par le service formation du SDIS.

Les stages nécessitent un peu d'investissement personnel, mais tout comme l'engagement au sein des sapeurs-pompiers. Une fois les stages initiaux réalisés, et validés, le départ en intervention est possible.

Chaque sapeur-pompier participe alors à toutes les activités courantes du centre, notamment aux exercices réalisés chaque mois, qui contribuent à la formation de l'effectif, au perfectionnement des techniques et à la cohésion de l'ensemble, qui est sa première force.

Le volontariat chez les sapeurs-pompiers est accessible dès l'âge de 16 ans et sans diplôme

Faire le choix de devenir sapeur-pompier volontaire est faire le choix d'un engagement citoyen au service des autres basé sur le volontariat.

L'ensemble des sapeurs-pompiers de votre CPI ainsi que l'Amicale des sapeurs-pompiers de Chas-Chauriat vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année entourés de la présence ou de l'esprit de ceux qui vous sont chers et vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2025.



LE COIN DES ASSOCIATIONS

AUTOMNE RADIEUX

Le club a été créé en 1984 et pour fêter ses 40 ans il a offert à tous ses adhérents un repas spectacle à Garden Palace.



Puis au cours de l'année nous avons fait une vente de saucissons cuits à l'alambic, un concours de belote, un repas champêtre, un repas pizzas et un repas au restaurant.

Nous avons aussi fait des rencontres avec le club de Chauriat et avec les résidents des séniors des Berges de l'étang de Chauriat.

Nous avons également participé à la brocante de Juillet.

Tous les jeudis après-midi nous nous réunissons pour passer un moment convivial avec divers jeux.

Meilleurs vœux à tous pour 2025

Composition du bureau :
Présidente : Yvonne Bastet,
tél : 04 73 68 17 50
Trésorier : Bernard Chalard
Secrétaire : Monique Trajna

SOCIÉTÉ DE CHASSE LES MAUVIS

Les membres de la société de chasse vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2025 et remercient les propriétaires de terrains qui leur permettent d'exercer leur passion sur leurs terres.

Des cartes peuvent aussi être accordées à des chasseurs extérieurs au village.

Bonne année à tous et à toutes.

Composition du bureau :
Président : Didier Chataing
tel : 06 63 16 84 24
Trésorier : Jérôme Chataing
Trésorier adjoint : Michel Chouvy
Membre : Patrick Verdier



FOYER RURAL

Présidente : Alice Chalard 04 73 73 78 63

Vice-présidente : Chantal Vieilly

Trésorière : Mathilde Bonnet

Secrétaire : Geoffroy Chalard

Le foyer rural souhaite une bonne année remplie de santé et de bonheur aux chassoises et chassois.

La vente de chocolats a été encore une fois un vrai succès avec une hausse des ventes. Nous remercions les participants et les informons de la reconduction l'an prochain.

Le foyer est ravi de pouvoir chapoter l'équipe des conscrits qui invitent d'autres jeunes du village à les rejoindre pour leur futur projet.

Halloween a été une belle préparation intense mais le résultat était magnifique. C'est dommage que nous n'ayons pas eu plus d'habitants venus voir le résultat même si l'on sait que ce n'est pas une fête traditionnelle de chez nous. Malgré tout, les conscrits étaient contents de leur soirée et les équipes inscrites pour la chasse au trésor et l'escape Game étaient très satisfaites et ont félicité tous les bénévoles pour la décoration et l'investissement.



CHAS'SPORT



GYM SPORTIVE



Les 60 Chas'Sport
vous souhaitent plein de Lumière
et de Gourmandise pour 2025



GYM DOUCE



TRAIL DE SEYCHALLES

P'tit coup de projecteur sur Manue qui multiplie
les podiums en course à pied



Gym Sportive :

les mardis et jeudis 20h30 à 21h30

Gym douce

les Jeudis 10h30 à 11h30

Les mardis de 10h30 à 11h30

À partir du 15 février

Président :

Patrick Soudry 06 88 99 30 65

Trésorier :

Jean François Perraudin

Secrétaire :

Nathalie Perraudin

Coach :

Sébastien Pieropan

LA RÉSISTANCE À CHAS (1942-1944)

Si Billom est un bastion précoce de la résistance auvergnate, il est par nature difficile d'avoir des informations précises sur l'implication des Chassois dans cette activité clandestine. Cependant, il existe dès **décembre 1942** une « **trentaine de Chas*** » dépendant de la section de Billom du mouvement Combat, chargée de camoufler et entretenir des armes. Elle est créée par le billomois **Michel Chardy**, qui la dirige jusqu'à son arrestation le **19 mai 1943**, suite à une tentative ratée pour faire évader 6 résistants de la prison de Cusset. Elle est donc reprise par le lieutenant **Émile Perol**, adjoint au maire de Chas et prisonnier de guerre évadé, jusqu'à la rafle du **16 décembre 1943**.

**Trentaine : groupe militaire regroupant 5 « sizaines » constituées chacune de 6 personnes, soit en tout théoriquement 30 personnes.*

Ce jour là, grâce à des documents découverts quatre jours plus tôt, la Gestapo aidée de 2000 soldats allemands opèrent des arrestations d'ampleur à Billom et ses environs. Plus de 200 personnes sont arrêtées, emmenées à la prison du 92^e régiment d'infanterie pour interrogatoire, où 14 sont fusillées, et 112 seront déportées en Allemagne. À Chas, les Allemands arrivent vers onze heures avec deux véhicules chargés de soldats. Des agents de la Gestapo se présentent au domicile d'**Émile Perol** et l'emmenent. Le 22 janvier 1944, il est déporté de Compiègne à Buchenwald puis le mois suivant à Flossenbürg, où il meurt du typhus le 03 mars 1945, à l'âge de 40 ans. Il laisse 3 enfants et une veuve, **Emma Tourneyre**, qui ne lui survit qu'une dizaine de jours. « *Ils ont fait le sacrifice de leur vie pour la France et que nous leurs enfants vivions libres* ». Autre Chassois arrêté le 16 décembre 1943 mais à Billom, **Albert Sarre** est aussi déporté comme détenu politique à Buchenwald puis à Dora. Il est évacué

par une « marche de la mort » à Bergen-Belsen où il est libéré par les Britanniques le 15 avril 1945.

Quelques mois après la rafle, le **3 mars 1944**, un corps inconnu est découvert par hasard sous un tas de fanes de pomme de terre, au Pialoux sur le territoire de la commune, près du carrefour de la route d'Espirat avec la grande route de Billom. Il est ramené au village et une enquête est ouverte. Elle va établir que l'inconnu a été exécuté sur les lieux. Le lien est fait avec la disparition d'**Alexis François Coudert** depuis la rafle du 16 décembre. Blessé par un tir lors de son arrestation dans son hameau de Gague, commune d'Isserteaux, il a été emmené à Billom avec les hommes du village. Mais, du fait de son état, il n'est pas descendu avec les autres à la gendarmerie de Billom et plus personne n'en a eu de nouvelles. Il est rapidement identifié par sa blessure, ses vêtements et quelques objets personnels. Il avait 40 ans et laisse une veuve et 5 enfants.



Cérémonie commémorative de la rafle du 16 décembre 1943 –CHAS

Cette répression ne va cependant pas stopper l'élan de résistance. Après l'arrestation d'Émile Pérol, la trentaine de Chas, dirigée désormais par **Pierre Basile Chapel**, voit grossir ses rangs. En effet, outre la gestion du dépôt d'armes, elle s'occupe de recruter et placer les jeunes réfractaires au service du travail obligatoire (S.T.O.) et les autres volontaires. **Fin mai 1944**, répondant à l'appel à la mobilisation, plusieurs villageois rejoignent clandestinement avec des armes le regroupement des maquis qui s'opère autour du Mont Mouchet et rassemble jusqu'à 2700 hommes. Parmi eux, les membres de la trentaine de Chas : **Pierre Basile Chapel**, alias *Totor*, **Robert Chalard Livas**, **André Pierre Dardat Legras**, **Élie Descottes Bibi**, **Louis Floret Oudul**, **Joseph Fournet-Fayard Cherve**, **Arthur Gagne Arthur**, **Pierre Guillamy La Marine**, **Alphonse Jaffaux Tarzan**, **Charles Martin Julot**, **José Rigola Saleta Joseph**, **Gabriel Tourneyre Loulou** et **Prosper Tourneyre Popo Fanfan**... La bataille débute le 2 juin par une attaque repoussée des troupes allemandes qui réitèrent le 10 juin ; le réduit du Mont-Mouchet est évacué le 11 au profit de celui de la Truyère à son tour attaqué par les Allemands du 20 au 22 juin. Les compagnies sont alors dispersées pour continuer le combat sous forme de guérilla.

Parmi celles-ci, la 14^e, à laquelle appartient la plupart des Chassois, sous les ordres du lieutenant Émile Bertrand de l'école militaire de Billom, a du subir l'attaque allemande sur le Mont-Mouchet depuis le nord-est au carrefour de Pinols puis au Pont du Crépou les 10 et 11 juin. Évacuée vers la Truyère par la Lozère, elle est venue combattre en renfort à Anterrieux près de Chaudes-Aigues le 20 juin. Elle se replie sur le Puy-de-Dôme, non sans dommages. À Coudes, le **25 juin**, 3 résistants blessés, originaires de Billom, sont arrêtés par des soldats allemands, ramenés et torturés à la mairie. Ils sont massacrés le soir même sur la côte de Montpeyroux. Parmi eux, **José Rigola Saleta**, réfugié républicain espagnol, était le chauffeur de camion de la 14^e compagnie. Âgé de 30 ans et marié à une chassoise, il laisse une veuve et une fille posthume.

Le **1^{er} juillet 1944**, la 14^e compagnie se constitue en Corps-franc Bertrand. Un combat éclate à Chas impliquant environ 110 résistants. Le lieutenant Bertrand déplore une perte, un tué non identifié à ce jour. Dès le lendemain s'abat la répression : Chas et Chauriat sont cernés par la Milice, qui opère des perquisitions à la recherche de réfractaires. Le maquisard **Pierre Guillamy** est arrêté et interné cinq jours à l'École militaire de Billom.

Mais les résistants, dispersés en petits groupes, continuent leurs actions de harcèlement sur l'ennemi. Le **4 août 1944**, les miliciens cernent à nouveau le village. Ils

mettent la main sur les réfractaires **Pierre Flandin** et **Gabriel Tourneyre** et découvrent un résistant du corps-franc Bertrand caché dans une fenièr route de Tinlhat, chez **Thérèse Thiers**, veuve **Fervel**. C'est elle qui nous raconte la suite : « *Chez moi se trouvait un réfractaire, un Alsacien nommé Paul Ancel. N'ayant eu le temps de fuir, le malheureux a été blessé mortellement par un Milicien. Ce courageux jeune homme a lancé sa grenade, blessant à son tour son adversaire. Ces Messieurs, furieux d'avoir un des leurs blessé, en ont profité pour piller ma maison, d'où j'ai pu fuir à grand peine* ». **Paul Ancel**, originaire d'Orbey (Haut-Rhin), avait quitté l'Alsace en 1940 pour se soustraire à la Wehrmacht avant de rejoindre la résistance FFI en qualité de sergent. Tué à l'âge de 22 ans, son corps est emmené par les miliciens à l'école militaire de Billom. Il est enterré plus tard sous le nom de Paul Ange, « fils d'Alsace », sous le monument aux morts du cimetière de Billom.



Pavé déposé devant le domicile de Paul Ancel à ORBEY

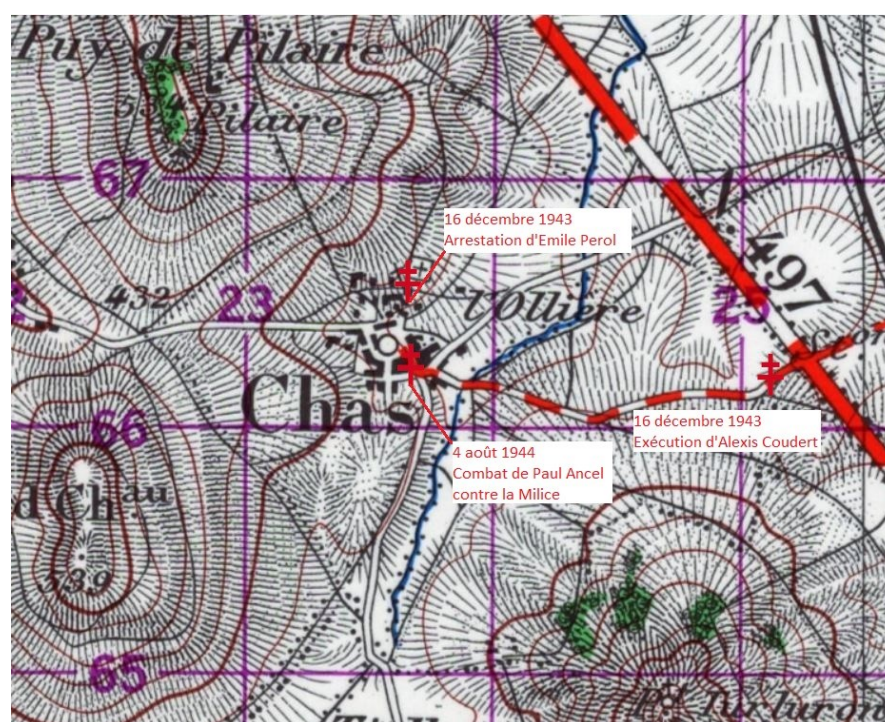
Le Puy-de-Dôme se libère fin août 1944 et le **7 septembre** **Pierre Chapel** prend les fonctions de maire à la place de l'ancien maire révoqué par le comité de Libération de Billom. Il prendra la tête d'une nouvelle municipalité issue de la Résistance, à majorité socialiste, élue en avril 1945. Elle compte **Émile Perol**, dont on est encore sans nouvelle, parmi ses membres. Elle participera à la souscription pour l'élévation du « Monument à la Gloire de la Résistance et des Maquis au Mont-Mouchet ».

Par le caractère honorable de leur engagement, il ne faut pas oublier tous ceux dont le nom figure dans ce texte, ainsi que ceux qui y manqueraient. Il s'agit entre autres de ceux dont le rôle n'a pas pu être précisé à ce jour, notamment de **Marcel Boudal** (combattant volontaire de la Résistance) et **Gabriel Verdier**, alias *Gaby*. Il s'agit également de tous ceux dont l'activité de résistance n'est pas liée au village : **Valerio Del Pino**, alias *Pepito* (groupe de résistants de l'AIA, combattant au Mont-Mouchet puis dans la région de Thiers avec le groupe Victoire), **Marius Forest** (prisonnier de guerre évadé, interné-résistant à Rawa-Ruska en 1942), **Henri Martin** (gendarme révoqué

en 1940, résistant FFI dans la région de Brioude puis de Montluçon), **Antony Raty** (prisonnier de guerre puis interné résistant) et surtout **Jean Alziary de Roquefort**, alias *Jacques* (chef du réseau de renseignement Jacques de l'OSS).

*Fabien Huguet
novembre 2024*

Remerciements à Mireille Chalard, Manuel Rispal et au personnel des Archives départementales du Puy de Dôme.



Sources :

Fabrizio Calvi, *OSS. La guerre secrète en France*, Nouveau Monde, 2011 (sur Jean Alziary de Roquefort)
Manuel Rispal, *Billom 1941-1943*, 2013, p. 55 (Alexis Coudert)
Yves Sauret, *Chauriat, village vigneron*, 1992, p. 90
Yves Sauret, *Histoire de villages*, 1994, p. 70
Laurent Thiéry, *Livre des 9000 déportés de France à Mittelbau-Dora*, 2020, pp. 2054-2055 (Albert Sarre)
Musée de la résistance en ligne : <https://www.museedelaresistanceenligne.org/> (Paul Ancel, fiche extraite du DVD *La Résistance des Alsaciens*, AERI, 2016)
Mémorial des Déporté-e-s, Association des Déportés et Familles des Disparus du Camp de concentration de Flossenbürg et Kommandos, fiche I-172 (Émile Perol)
Le Maitron, Les fusillés 1940-1944 : <https://fusilles-40-44.maitron.fr/> (Paul Aloïse Ancel; François Alexis Coudert; José Rigola Saleta)
Service Historique de la Défense, site *Mémoire des Hommes* : <https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr>

Titres, homologations et services pour faits de résistance
Service historique de la Défense, GR 19 P 60023, Dossier d'homologation des unités FFI, Corps-franc Bertrand
Archives départementales du Puy-de-Dôme, 2546 W , Dossiers de demande de la Carte du Combattant et de la Carte de Combattant Volontaire de la Résistance
AD63, 311 W 119, Cabinet du Préfet, Rapports d'enquêtes sur les internés résistants (Émile Perol)
AD63, 1296 W 578, Dossiers d'affaires du SRPJ, Découverte d'un cadavre à Chas, 1944 (3 mars 1944)
AD63, 908 W 18, Dossier d'enquête sur les crimes de guerre commis dans la région d'Issoire (25 juin 1944)
AD63, 66 W 1609, Dossier de demande d'indemnisation pour dommage de guerre (sinistre du 4 août 1944 : Thérèse Thiers)
État civil de Billom (4 août 1944 : Paul Ancel)
Cahier de délibérations du Conseil Municipal de Chas (1944-1946)

FÊTE PATRONALE



L'acrobate TETOUZE réalise sa performance en bravant les intempéries

Cette année, la fête était organisée par la commune, Automne Radieux, les Mauvis, Made in Chas, le foyer rural et son équipe de jeunes conscrits et n'oublions pas les bénévoles venus renforcer cette petite équipe.

Malheureusement, le 6 juillet, la pluie qui encore une fois était de la partie a découragé bon nombre de brocanteurs.



À l'heure de l'apéro, c'est la Banda de Pérignat qui a mis l'ambiance près de la buvette.



EXPOSITION Jean-Pierre SUCHEYRE à l'Église

Peintre autodidacte, Jean-Pierre SUCHEYRE puise son inspiration chez les maîtres (Van Gogh, Gauguin) ou chez certains artistes contemporains qu'il retranscrit à sa manière. Il s'inspire également de photographies populaires en noir et blanc (Doisneau).

Ces choix l'amènent à une alternance entre dégradés de gris et profusion de couleurs vives. Sa capacité à passer d'une peinture quasi photographique à une technique plus gestuelle surprend.

Les origines de ses représentations restent facilement identifiables. Ses portraits sont généralement ceux de personnalités célèbres du monde de l'art ou du spectacle.

Ainsi son public trouve ses repères : un dialogue s'instaure entre les toiles et le spectateur.

EXPOSITION « CHAS dans le rétro »

L'exposition regroupe des reproductions de cartes postales et d'anciennes photos du village.

Certains de ces clichés ont été sélectionnés par nos artistes qui se les sont appropriés pour réaliser des œuvres grandeur nature. Ils représentent pour la plupart des ancêtres chassois.

Agrandis, colorisés, enrichis et mis en situation, ils restent empreints d'un brin de nostalgie, tout en ayant acquis une touche de modernité invitant le promeneur à « une balade dans le temps »



MADE IN CHAS

Balade dans le temps

